



HAL
open science

Licence Ingénierie des métiers de l'information, de la culture de l'éducation et de la formation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Ingénierie des métiers de l'information, de la culture de l'éducation et de la formation. 2011, Université de Bourgogne. hceres-02036512

HAL Id: hceres-02036512

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036512v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001060

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Ingénierie des métiers de l'information, de la culture, de l'éducation et de la formation

Présentation de la mention

Cette nouvelle offre de formation, qui ne concerne qu'une troisième année de licence, est le résultat de l'intégration de deux formations anciennes et bien établies de l'Université de Bourgogne-Dijon : l'IUP (Institut universitaire professionnalisé) Denis Diderot (proposant des formations dédiées aux métiers de la formation, de l'éducation, du secteur culturel) d'une part et l'IUP IDERI (ingénierie en documentation) d'autre part. On retrouve désormais ces formations d'origine sous forme de parcours spécifiques dans la mention Ingénierie des métiers de l'information, de la culture, de l'éducation et de la formation (MICEF).

L'objectif (après poursuites d'études en master) est de former des administrateurs, des gestionnaires, des médiateurs de projets culturels, éducatifs ou de formation. Tout titulaire d'une deuxième année de licence peut prétendre à intégrer la formation, en fonction de ses résultats et d'un entretien de motivation avec les membres de l'équipe pédagogique.

Au S5, un tronc commun consiste en une formation générale en langues et techniques de la communication, sciences de la communication, histoire de l'art, sociologie, économie d'entreprise, anglais, etc. Le S6 est plus directement professionnalisant : stages (10 semaines) et rapports de stage ; rencontres systématiques avec les professionnels ; mise en place de projets, etc.

Indicateurs

| | |
|---|-------|
| Nombre d'inscrits en L1 | SO |
| Nombre d'inscrits en L2 | SO |
| Nombre d'inscrits en L3 | 58 |
| % sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant | SO |
| % entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant | 100 % |
| % d'abandon en L1 | SO |
| % de réussite en 3 ans | 90 % |
| % de réussite en 5 ans | SO |
| % de poursuite des études en master ou dans une école | >95 % |
| % d'insertion professionnelle | 5 % |



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La création de la mention IMICEF est bien justifiée dans le dossier : il y est expliqué que l'évolution actuelle des métiers rapproche les différents domaines concernés et permet des économies d'échelle. Les enseignements sont en partie mutualisés entre les parcours « Diderot » et « IDERI » (le tronc commun représentant 24 CE/60). A propos de ces parcours, il est regrettable que l'architecture de la mention soit peu claire dans le dossier, où on peut lire qu'il existe tantôt deux (« Diderot » ; « IDERI ») et tantôt trois parcours (Ingénierie des métiers de la culture ; Ingénierie des métiers de l'éducation - Formation ; Ingénierie des métiers de l'information). La direction des études est co-partagée par les deux directions des deux IUP : la directrice de l'IUP IDERI et le directeur de l'IUP Denis Diderot. Cela ne pose pas de problème à condition que les étudiants et autres partenaires sachent quel est leur principal interlocuteur, mais révèle un processus de fusion qui n'est que partiel.

Il est prévu que la formation puisse accueillir des étudiants avec des formations initiales variées, « pourvu qu'ils attestent d'une motivation ou d'une pratique dans les secteurs de la culture, de l'éducation, de la formation ou de l'information et des médias ». Une commission composée de deux enseignants et d'un professionnel évalue les dossiers des candidats et les reçoit en entretien. Les effectifs sont limités à 80 étudiants.

La mention propose une formation très solide et exigeante, aussi bien sur le plan d'une formation générale et théorique, que sur celui d'une formation professionnelle. Elle construit un bon équilibre entre ces deux aspects, attend ainsi beaucoup des étudiants (500h annuelles) et les incite à une grande souplesse dans les modalités d'apprentissage. L'exigence ainsi construite permet d'excellents résultats pour l'entrée dans des masters directement liés à la spécificité. L'équilibre entre les CM (1/3) et les TD (2/3) est favorable à la réussite, et les compétences transversales et additionnelles ne sont pas oubliées : langues vivantes, communication écrite et orale, statistiques et comptabilité générale. Pour le contrôle des connaissances, le contrôle continu est favorisé. Les étudiants sont astreints à la conception et la réalisation de projets individuels et collectifs de nature professionnelle. De manière générale, l'aspect professionnalisant est fortement développé au cours de la formation :

- Un stage de 10 semaines est prévu en S6.
- Un projet « professionnel » (qui sera réalisé en M1) fait l'objet d'une réflexion approfondie. Des enseignements lui sont spécifiquement consacrés. De plus, il est prévu au moins quatre rencontres dans l'année entre chaque étudiant et le responsable « professionnalisation ».
- Des professionnels extérieurs à la formation assurent une part importante des enseignements. Par exemple, chaque jeudi après-midi est consacré à la rencontre avec un professionnel qui vient expliquer son parcours et présenter une action particulière ou une structure.

En raison de la structure des IUP (qui proposent des formations en trois ans), la licence apparaît ici comme la première des trois années de formation. La quasi-totalité des diplômés (>95%) poursuivent en effet leurs études dans l'un des masters proposés par la même équipe pédagogique :

- mention IMIC (Ingénierie des métiers de l'information et de la culture),
- mention IMEF (Ingénierie des métiers de l'éducation et de la formation).

Une évaluation qualitative de la formation est portée par les représentants étudiants, mais l'évaluation -par tous les étudiants- de chacune des UE ne semble pas encore mise en place.

- Points forts :

- L'équilibre formation générale/formation professionnelle.
- Des enseignements aux contenus très diversifiés et ouverts.
- De très nombreux et anciens liens avec le monde professionnel, de sorte que les passages entre monde professionnel et université se font dans les deux sens.
- Un nombre restreint d'étudiants, qui permet un suivi quasi au cas par cas et une interaction constante avec l'équipe pédagogique.
- Une indéniable notoriété des parcours intégrés.



- Points faibles :
 - Une maquette d'enseignements un peu trop éclatée (grand nombre de modules avec de très petits horaires, ce qui rend un peu opaque les procédures d'évaluation).
 - Pas de véritable travail sur les compétences transversales et pas plus d'analyse globale et quantitative de la population étudiante et de ses attentes (ce qui est la conséquence du choix de spécialisation).
 - Une architecture spécialités/parcours peu claire dans le dossier.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Le choix fait d'une grande spécialisation dès la licence ne devrait pas forcément empêcher une meilleure prise en compte des compétences transversales autour d'une maquette d'enseignement peut-être un peu plus ordonnée de façon systématique. L'évaluation des enseignements UE par UE ne semble pas encore complètement mise en place. Enfin, l'architecture de la mention mériterait d'être plus lisible dans le dossier.